



COMMUNIQUE DU CAC

Le 28 février 2017

STOP AUX VIOLENCES POLICIERES

Le 2 février 2017, le jeune Théo se fait interpeller à Aulnay-sous-Bois suite à un contrôle d'identité, une situation ordinaire pour les jeunes des quartiers populaires. Par contre, ce qui l'est moins, c'est la sauvagerie avec laquelle ce jeune se fait violer à l'aide d'une matraque télescopique par les policiers.

Les témoignages de la victime, de ses avocats, des médecins de l'hôpital qui l'ont pris en charge sont accablants. Mais pour les syndicats de policiers, pour l'Inspection Générale de la Police Nationale il s'agirait non pas d'un viol mais bien d'un simple « accident ».

Devant ces pratiques inacceptables de la Police et leur déni, comment s'étonner que la colère monte dans ces quartiers déjà touchés lourdement par le chômage et la pauvreté ? Le scénario est pourtant bien connu ! Au démarrage une « bavure » commise par des policiers contre des jeunes d'un quartier populaire, puis le traitement médiatique et les décisions judiciaires qui s'ensuivent permettent aux autorités de pointer du doigt ces jeunes qui seraient naturellement enclins à la violence.

Ce n'est pas la première fois que la police fait l'objet de rappels à l'ordre suite à des pratiques abusives et que les auteurs de ces actes ne sont pas ou sont peu poursuivis. Par contre les jeunes de ces quartiers, pour un simple refus d'obtempérer, et souvent pour des faits d'« outrage et rébellion » abusivement invoqués par la Police, passent en comparution immédiate et sont envoyés en prison.

Depuis une dizaine d'années, les très nombreuses actions menées par les associations en direction des jeunes ont été progressivement étouffées, supprimées par arrêt des financements, au nom de la rigueur budgétaire et d'une vision purement répressive de la société. La survie des associations de prévention est laissée au bon vouloir de conseils départementaux, ce qui se traduit par la disparition de plusieurs dizaines d'entre elles. Les politiques répressives qui ont été menées n'ont fait qu'accroître les inégalités et les discriminations pour les populations des quartiers populaires. L'état d'urgence permanent et la réduction progressive des libertés individuelles et collectives entérinées dans des lois censées combattre le terrorisme, ne font qu'aggraver la défiance de la population envers la police.

En venant assouplir encore les règles de "légitime défense" pour les forces de police et les conditions d'ouverture du feu, et durcir les peines encourues pour outrage aux forces de l'ordre, l'adoption – les 15 et 16 février 2017 - par l'Assemblée Nationale et le Sénat du projet de loi relatif à la sécurité publique¹ risque d'aggraver encore ces tensions.

Nous disons « Stop ! » à l'instrumentalisation de la violence relayée par les médias, stop à cette politique directement inspirée par l'extrême droite, relayée par la droite et par les différents gouvernements. Il est urgent de répondre aux besoins des quartiers populaires, où les habitants savent se mobiliser avec d'autres, pour construire des projets, régler des problèmes concrets, chaque fois que des espaces sont ouverts à la participation de tous.

Nous demandons aux candidats aux élections présidentielle, législatives, et sénatoriales de se prononcer clairement pour une politique d'éducation, de dignité, d'égalité pour tous, et pour des financements stables garantis aux associations et à tous les organismes qui travaillent à la promotion et au lien social dans les quartiers, y compris avec le retour d'une police de proximité qui doit être formée et encadrée, mise au service des valeurs de la République.

¹ http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/securite_publique.asp